



Compte rendu - Plénière Joué centre 25 septembre 2018

Monsieur le Maire a débuté la séance en remerciant les habitants du quartier Joué centre pour leur patience dans le cadre des travaux du Cœur de ville :

- travaux de la chaufferie biomasse à la Grange, les réseaux étaient dans un état déplorable à l'ouverture des tranchées et ces travaux ont donc pris plus de temps, ils sont presque terminés et le seront pour 2019. L'utilité de la construction de la chaufferie biomasse a été rappelée : la semaine de vidange qui nécessitait une coupure d'eau chaude sur la même durée n'aura plus lieu d'être. La ville a investi 6 millions d'euros en plus de l'entreprise Dalkia dans le cadre de ces travaux.
- Démolition de l'ancien EHPAD Debrou et de la Caserne : les travaux ont entraîné beaucoup de poussière et le manque de pluie s'est fait sentir.

Monsieur le Maire a ensuite souhaité évoquer plusieurs sujets :

- Le Point d'Apport Volontaire Enterré (PAVE) à l'angle de l'avenue de la République et de la rue Aristide Briand (nuisances olfactives) : Monsieur le Maire a rappelé l'engagement qu'il avait pris l'an passé lors de la plénière de faire installer une caméra afin de permettre la verbalisation des personnes y déposant des déchets non autorisés et spécifiques ainsi que des dépôts sauvages. Cet engagement n'a pas pu être tenu sur la période 2017/2018 notamment à cause du temps administratif : délibération à passer, avis de la préfecture sur l'emplacement de la caméra, etc. Elle sera en place avant la fin de l'année 2018. Si la caméra est efficace, la verbalisation pourra s'opérer mais si cela ne fonctionne pas : le PAVE sera supprimé.
- Les problèmes d'incivilité rencontrés avec certains groupes d'individus : Monsieur le Maire a rappelé les missions dévolues à la Police Municipale et la différence avec le travail de la Police Nationale qu'il estime trop peu présente à Joué-lès-Tours. Un travail de concertation et de réflexion a été lancé en lien avec Monsieur Lionel AUDIGER (Adjoint à la Voirie et à la Sécurité publique) et Monsieur Judicaël OSMOND (Adjoint aux Ressources Humaines) pour retravailler les missions de la Police Municipale et leur permettre de s'adapter à de nouvelles formes de délinquance.

Monsieur le Maire a conclu son introduction en précisant que l'année 2018/2019 pour les Conseils de quartier et la Majorité municipale serait l'année de la sécurité dans les rues. Il a évoqué les modèles proposés par les services techniques de la ville pour faire ralentir la vitesse dans certaines rues. Ces modèles seront étudiés par les membres de conseil de quartier en fonction des rues et de la faisabilité dans celles-ci.

La parole est ensuite passée à Madame Valérie TUROT, Adjointe à la Vie de la Cité et à la Politique de la Ville.

Madame TUROT a félicité le Conseil de quartier Joué Centre sur son investissement. Le bureau du quartier est celui présentant le plus de membres : 69 pour l'année 2017/2018.

Elle a rappelé les faits marquants et le travail mené par les conseils de quartier :

- Une enveloppe de 150 000€ pour faire des travaux et de l'investissement dans du matériel pour améliorer le quotidien,
- Un travail sur les marquages au sol dans les quartiers pour améliorer la sécurité,
- Un travail d'accompagnement des personnes âgées isolées dans le cadre du dispositif « Monalisa » constitués de bénévoles et permettant de visiter 47 personnes âgées sur la commune,
- Dispositif « voisins vigilants » en place dans certains quartiers,
- Projet de sensibilisation aux déchets en lien avec le Conseil des enfants,
- La visite de plusieurs élus et membres extérieurs aux conseils de quartier lors de leurs réunions de bureaux dans le cadre de plusieurs projets : Bernard SOL (adjoint à l'Urbanisme) pour la révision du PLU, Monique CHEVALIER (Adjointe aux Développement durable et aux Parcs et Jardins) pour les étangs de Narbonne, Vincent TELEGA (1^{er} adjoint) pour la présentation du nouveau site internet de la ville, Arnault BERTRAND (Conseiller municipal et Président du Conseil de quartier « Joué Sud ») pour le projet de construction des 2 gymnases, ou encore Lionel AUDIGER (Adjoint à la Voirie et à la Sécurité publique) pour les différents travaux de voirie dans les quartiers,
- Des moments de convivialité entre les membres des bureaux : galette des rois, repas partagés, etc.

Madame TUROT a conclu sa présentation en remerciant les membres des bureaux de conseil de quartier pour leur investissement durant toute l'année, puis a passé la parole à Madame Annie BUREAU, Présidente du Conseil de quartier Joué Centre.

Madame BUREAU a présenté l'organisation des bureaux et les événements (réunions, moments de convivialité, etc.) ainsi que la venue de différents membres extérieurs au bureau au cours de l'année, elle a ensuite passé la parole à Monsieur Michel PEYRAT, Vice-Président du Conseil de quartier Joué Centre. Celui-ci a pu ainsi évoquer l'efficacité du service « Joué Proximité » permettant à tout jocondien de signaler un désordre sur la voie publique. Il a ensuite énuméré les travaux faits grâce au conseil de quartier Joué Centre :

- Taille de la végétation et fixation d'un câble électrique au niveau du pont SNCF avenue de la République,
- Pose de mobilier urbain boulevard Jean Jaurès,
- Panneau et marquage du stop rue Waldeck Rousseau et suppression d'une place de stationnement pour améliorer la visibilité,
- PAVE rue des martyrs,
- Locaux/enclos poubelles avenue Victor Hugo
- Locaux/enclos derrière le gymnase Marcel Cerdan,
- différents marquages au sol : rue des ribains (bande jaune pour empêcher le stationnement et pose de bornes J11), rue Mirabeau (bande jaune pour empêcher le stationnement),

La parole a ensuite pu être donnée à Madame BORDOGNA, membre du bureau qui a évoqué les suites du travail mené par le conseil de quartier sur le « parcours de curiosités » : un parcours pédestre qui permettra de découvrir ou redécouvrir certaines bâtisses du centre-ville ayant un attrait et un intérêt architectural.

Monsieur le Maire a pu ensuite reprendre la parole pour conclure la session avant le moment d'échanges avec la salle.

Monsieur le Maire a évoqué le travail à mener pour le projet « cœur de ville 3 » et la réflexion sur la rue Rabelais et le stationnement aux abords. Monsieur le Maire souhaite que ce projet puisse démarrer plus tard et a acté que les travaux en cœur de ville seraient pour le moment mis à l'arrêt. Il a évoqué les bénéfices des travaux de la place du Général Leclerc qui ont motivé le Boucher Renault à refaire sa boutique et sa devanture. Puis, il a évoqué le devenir du site de l'ancien EHPAD Debrou : construction d'une résidence services senior, il s'est engagé à ce qu'aucune place de stationnement ne soit supprimée.

Il a terminé sur la demande récurrente de mettre la rue Gamard en double sens et l'impossibilité de pouvoir procéder à ce changement puisqu'elle nécessite une autorisation ministérielle. Monsieur le Maire a souhaité appuyer son propos en évoquant le cas de Tours où l'avenue Maginot présente une voie empruntée par les voitures et les tramways. Cette voie est l'une des plus « accidentogènes » de tout le circuit du tramway.

Monsieur le Maire a pu ensuite ouvrir la session d'échanges avec la salle. Les sujets abordés ont été divers :

- Image de la ville avec le nombre croissant de bacs poubelles,
- Problème des poubelles rue des Martyrs (angle rue Pierre Mendès France),
- Bacs à vêtements (celui-ci sera déplacé en octobre),
- Problème de dépôts sauvages de déchets au niveau des locaux poubelles à côté de la Poste (nouvellement installés) : les services de la ville rencontrent régulièrement les commerçants,
- Problème d'éclairage dans le jardin situé derrière le Brit-Hôtel,
- Remerciements pour l'exposition sur le « Noble Joué » en cœur de ville, Monsieur le Maire a par ailleurs souhaité lancer le projet de faire installer des photos de la ville dans toute la ville comme c'est le cas à Belle-Ile-en-Mer par exemple,
- Les nuisances olfactives dues aux poubelles au niveau du bâtiment Touraine Logement situé au-dessus d'un restaurant rue Gamard,
- L'enlèvement d'un abribus rue de Chantepie, Monsieur le Maire s'est engagé à se renseigner,
- Problème de local poubelles trop petit à la résidence « la Jocondia », problème de vitesse rue Rabelais, stationnement d'une voiture grise en continu à l'angle de la rue Descartes et de la rue Gallieni, squat dans une maison au 115 boulevard Jean Jaurès. La maison du 115 appartient à la ville, Monsieur le Maire s'est assuré de sa condamnation et a rappelé le travail mené par la Majorité dans le rachat des maisons : celles-ci sont démolies ou bien en bon état et donc habitable, elles sont alors mises à disposition de personnes dans le besoin,
- Demande de réfection des trottoirs rue Descartes et souhait d'abattage des platanes à la sortie de la rue Rabelais sur le boulevard Jean Jaurès, Monsieur le Maire a évoqué la complexité de la sortie de cette rue. Elle fait partie de l'étude dans le cadre des grands projets urbains, concernant les trottoirs, il a rappelé les normes PMR à respecter et le nombre important de bateaux à construire pour les sorties de garage : à l'arbitrage pour 2019,
- Devenir du terrain face à la Boulangerie Nardeux sur le boulevard Jean Jaurès, Monsieur le Maire a lancé un projet de parking pour diminuer la dangerosité du stationnement en face de la boulangerie,
- Suppression des feux rouges rue de Chantepie, Monsieur le Maire a expliqué que la suppression s'était faite dans le cadre des travaux à la Grange avec pour but de casser la vitesse,
- Souhait de rallonger la rue de Chantepie en zone 30, Monsieur le Maire a précisé que les zones 30 ne devaient pas être trop longues car elles perdaient en efficacité,
- Mise en place de panneaux lumineux pour rappeler la zone 30, Monsieur le Maire est d'accord sur le principe d'en faire installer un pour faire respecter la vitesse mais a précisé que l'installation de radar n'était pas de la compétence de la ville (sauf mise en place de radar pédagogique),
- Demande de faire un rappel des règles du « vivre ensemble » dans un Joué ma Ville : priorité des piétons, dépôts sauvages, etc. Monsieur le Maire est d'accord,
- Problème de nuisances au 43 avenue de la République, Monsieur le Maire a marqué son souhait que la police nationale opère plus d'interventions.

La séance d'échanges s'est clôturée et Monsieur le Maire a pu ainsi inviter toutes les personnes présentes à partager le « pot de l'amitié ». Il a aussi rappelé l'intérêt de s'inscrire en tant que membres de bureau de conseil de quartier afin de pouvoir participer tout au long de l'année aux réflexions menées par les personnes inscrites.